



ShelterCluster.org

Coordinating Humanitarian Shelter

FICHE D'INFORMATION

EVALUATION RAPIDE DU SECTEUR ABRIS

MALI

NOVEMBRE 2013

1. Contexte

Le conflit armé affectant depuis janvier 2012 les trois régions nord du Mali s'est aggravé à partir du mois de janvier 2013, lors de la prise de Konna, ville située à environ 70 km de Mopti, par les groupes armés non-étatiques. En réponse, l'armée malienne soutenue par la France et la MISMA (Mission internationale de soutien au Mali) a mené une offensive qui a permis de rétablir progressivement la sécurité dans les grands centres urbains du Nord.

Par la suite, le Conseil de Sécurité a décidé le 25 avril 2013 de mettre en place la Mission Intégrée des Nations Unies de Stabilisation au Mali (MINUSMA), notamment afin de soutenir le processus de retour à l'ordre constitutionnel. Le 11 août 2013 Ibrahim Boubacar Keïta a remporté les élections présidentielles qui ont vu une participation massive de la population malienne et qui se sont déroulées sans troubles majeurs. Des élections législatives sont en cours et doivent permettre la mise en place effective de la nouvelle assemblée nationale d'ici la fin de l'année.

Cette nouvelle phase du conflit au nord du Mali a causé le déplacement interne de plus de 300 000 personnes ainsi que le déplacement vers les pays limitrophes (Burkina Faso, Mauritanie et Niger) de plus de 170 000 réfugiés Maliens. D'après la Commission Mouvement de Populations, à la date du 27 Novembre 2013, 254 822 personnes déplacées ont été comptabilisées, ce qui correspond à 39,245 ménages.

Le groupe de coordination des abris humanitaires ou 'cluster abris' au Mali a été activé en Décembre 2012 et il est co-dirigé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et l'Organisation International pour la Migration. L'objectif principal du cluster abris est de permettre aux personnes les plus vulnérables de jouir d'un abri décent et ainsi réduire leur exposition aux risques d'expulsion, d'extorsion et violence.

2. Evaluation

Le 26 septembre 2013, le Cluster Abris au Mali a sollicité l'activation du partenariat entre le Cluster Abris global et REACH dans le but de mener une évaluation rapide des besoins en termes d'assistance en abri et articles non alimentaires, dans les communes du nord du Mali les plus représentatives en termes de dynamiques de déplacement, retour et besoins potentiels en abri. Le déploiement REACH et les préparatifs pour l'évaluation ont débuté le 7 octobre. La collecte des données s'est déroulée entre le 9 et le 30 octobre sur la base d'un échantillon aléatoire de 2000 ménages sur la base de la liste des bénéficiaires du Programme Alimentaire Mondial.

L'évaluation comprend quatre enquêtes combinées dans les zones déplacement et de retour. Premièrement, une enquête a été menée à Bamako auprès des ménages déplacés vulnérables originaires des régions de Gao et Tombouctou. En second lieu, une enquête a été conduite auprès des ménages résidant dans la ville de Tombouctou, combiné avec une autre enquête dans la région de Tombouctou afin de connaître la situation dans cette zone de retour. Enfin, une quatrième enquête a été réalisée auprès des ménages originaires de la région de Gao (la plupart originaires du cercle de Ménaka) et réfugiés à Abala au Niger. Du fait de problème de sécurité et d'accès dans la région de Gao, il n'a pas été possible de mener une enquête auprès des ménages dans cette zone de retour.

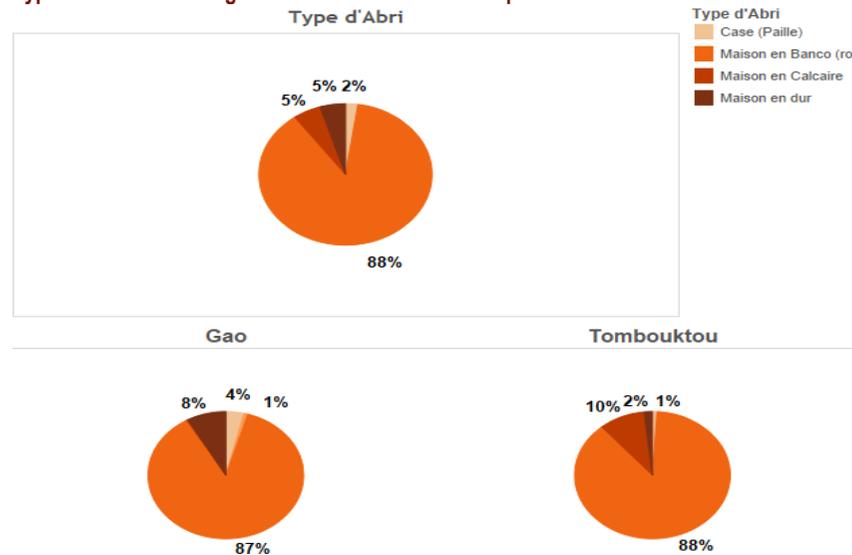
Pour chacune des quatre enquêtes des outils spécifiques de collecte des données ont été développés. Les questionnaires d'entretiens avec les ménages ont été contextualisés pour chaque population ciblée par l'enquête. Les données collectées sont en cours d'analyse et le rapport final de l'évaluation sera prochainement disponible. Cette fiche d'information présente les résultats en termes d'abri et de propriété.



3. Typologie de l'habitat

La typologie des maisons d'habitation est très similaire pour l'ensemble des groupes de populations déplacés. L'enquête auprès des ménages originaires de Gao et de Tombouctou déplacés à Bamako indique que la grande majorité (88%) de ces ménages résidait dans des maisons construites en banco. Les ménages déplacés ayant participé à l'enquête dans la ville et la région de Tombouctou sont encore d'avantage à rapporter vivre dans ce type d'habitat communément utilisé dans les régions du nord du Mali. Pour les autres types d'habitation, une plus grande proportion (10%) de maisons en calcaire a été identifiée pour les ménages déplacés originaires de Tombouctou, alors qu'ils sont plus nombreux (8%) à habiter des maisons en dur dans la région de Gao.

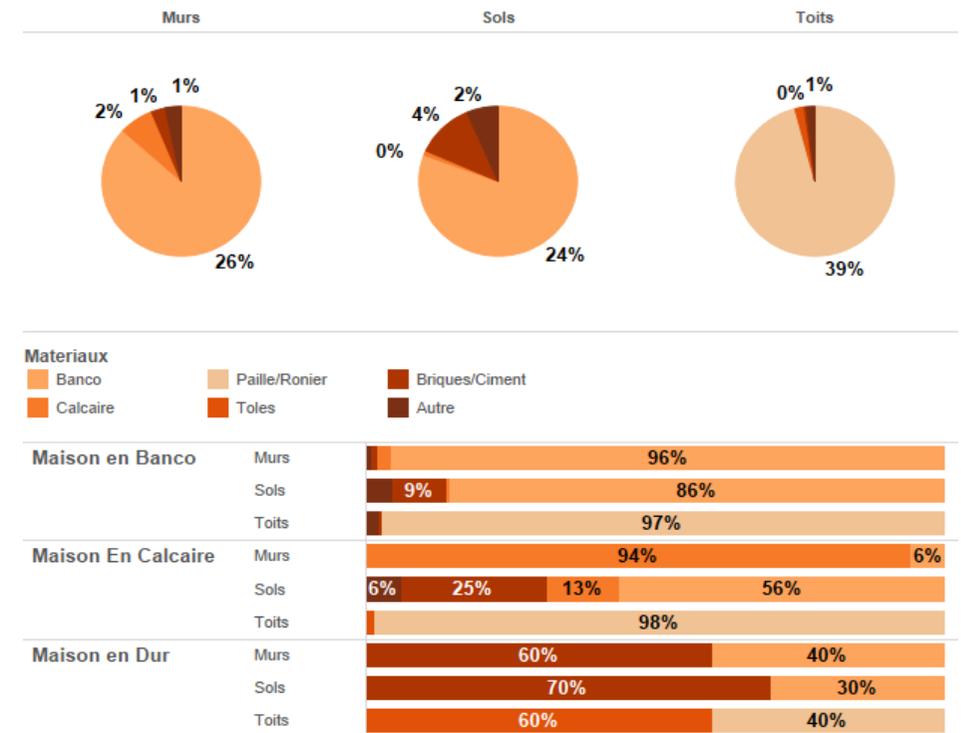
Type d'abris des ménages de Gao et Tombouctou déplacés à Bamako



Le type de matériaux utilisés pour la construction des maisons correspond avec la typologie de l'habitat identifié lors de l'évaluation. Quasiment toutes les maisons en banco ont été construites en utilisant ce matériau pour les murs et les sols, avec une faible proportion (9%) de maisons en banco dont le sol a été réalisé à en briques et ciment. Les toits des maisons en banco sont généralement faits de paille et rônier.

Il faut noter ici qu'il existe plusieurs qualités de rônier avec une durée d'utilisation et dont des prix différents, ce qui doit être pris en compte dans l'assistance en abri.

Matériaux utilisés pour sols, murs et toits des habitations



La plus grande partie des maisons en calcaire ont été construites avec des murs en tôles et un toit en paille et rônier. Pour les sols des maisons en calcaires, la majorité des ménages (56%) a utilisé du calcaire. Les maisons en dur présentent la plus grande diversité en termes matériaux utilisés pour la construction. Briques et ciment ont été majoritairement utilisés pour les murs (60%) et le sol (70%). Tous les autres ménages ont eu recours au banco pour la construction des murs (40%) et des sols (30%). La toiture des maisons en dur est réalisé majoritairement à base de tôles (60%), et pour les autres de paille et rônier (40%).

Il est important que l'assistance en matière d'abri soit adaptée aux spécificités locales de l'habitat, mais il est aussi essentiel de prendre en compte l'impact de cette

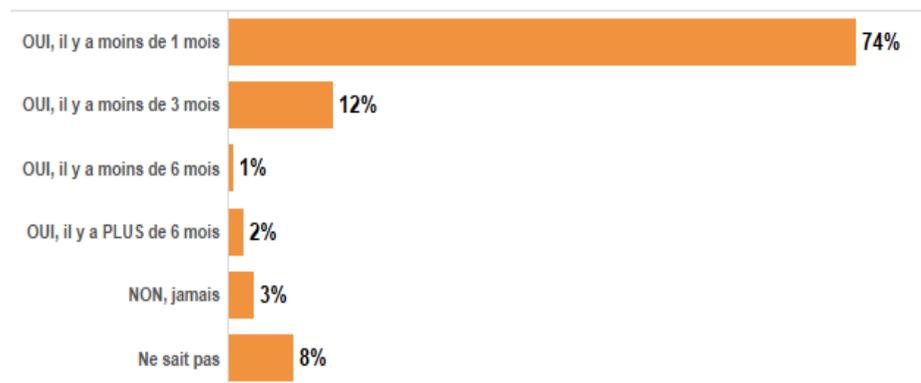
assistance sur l'environnement. La production de banco, matériau prépondérant dans l'habitat dans ces régions du Mali, peut aggraver la dégradation déjà avancée des sols ainsi que la raréfaction des sources d'eau. En outre, le recours à la paille et au rônier pour les toits de maisons, tout comme l'utilisation de bois et nattes pour des tentes et autres abris provisoires, peut contribuer à aggraver la déforestation dans ces zones.

4. Etat de l'habitat

Les affrontements dans le nord du Mali n'ont pas directement causé de destructions importantes au regard des habitations privées. Néanmoins, la majorité des maisons construites en banco se sont détériorées par manque d'entretien du fait du déplacement des ménages quittant les zones affectées par les affrontements. Les maisons en banco nécessitent en effet d'un entretien continu, surtout pendant et après la saison humide. Une faible proportion (6%) de l'habitat a été identifié comme totalement détruit, mais il existe des différences significatives dans les niveaux de dégât ou dégradation.

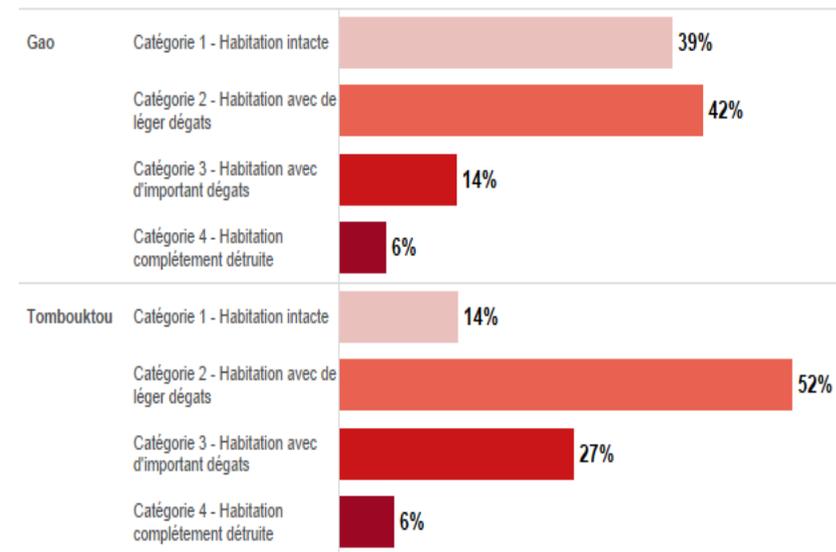
Un grand nombre de ménages déplacés originaires de Gao (39%) rapportent que leurs habitations sont intactes ou ont subi de légers dégâts (42%). Une plus faible proportion (14%) de ménages déplacés originaires de Tombouktou rapportent que leurs maisons sont intactes et ils sont bien plus nombreux (27%) à rapporter que leurs maisons ont subi de gros dégâts. Cela s'explique en partie par les différences climatiques au niveau régional, avec un climat plus humide et des précipitations plus fréquentes dans la zone du delta intérieur (région Tombouktou) causant une dégradation plus rapide de l'habitat en banco, mais aussi par le fait que le banco utilisé dans la région de Tombouktou contient plus de sable en raison de la composition des sols dans cette zone.

Avez-vous vérifié l'état de votre habitation au Nord récemment?



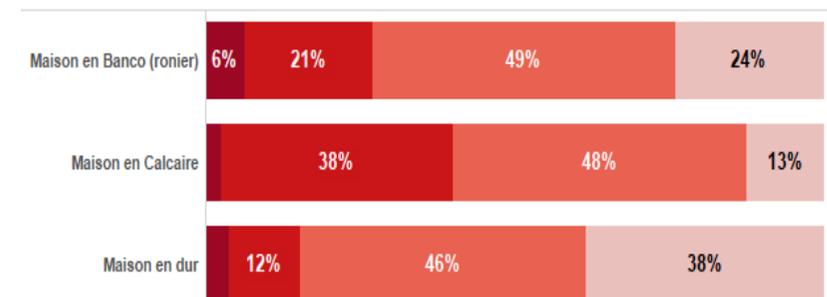
Au moment de l'évaluation, une grande proportion (74%) des ménages déplacés à Bamako rapportent avoir pu vérifier l'état de leur habitation il y a moins d'un mois, ou au cours des trois derniers mois (12%) précédents l'évaluation. Il apparaît clairement que les ménages déplacés suivent de près l'évolution de la situation dans leurs zones d'origine et sont en mesure de connaître l'état de dégradation de leurs habitations.

Etat des habitations par Région et Catégorie



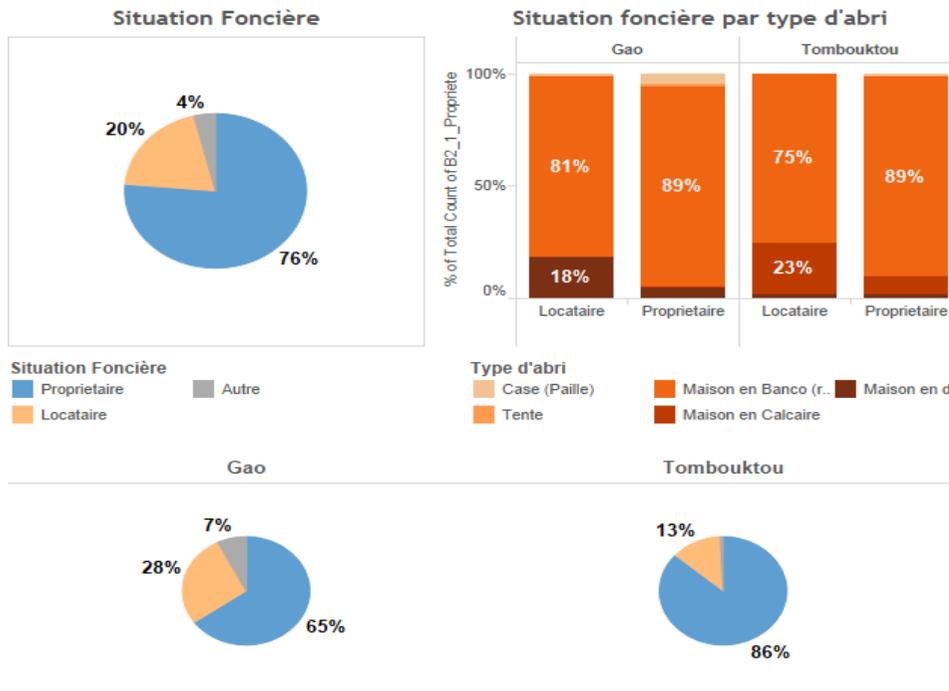
Dans le cas des ménages Maliens originaires du cercle de Menaka et réfugiés au Niger, plus d'un tiers (38%) rapportent que leurs habitations sont entièrement détruites et un grand nombre (45%) rapportent aussi que leurs maisons ont subi de gros dégâts. Comme pour les ménages déplacés internes, Une grande proportion des ménages maliens réfugiés à Abala résidaient dans des maisons en banco. Il semble donc que l'habitat dans cette zone a été plus directement affecté par les affrontements armés.

Etat des habitations par type d'abri et catégorie

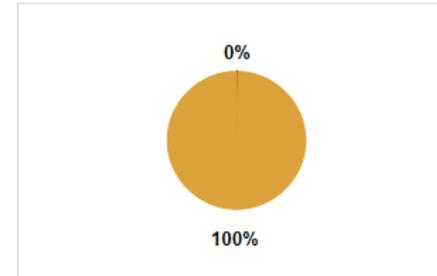


5. Situation foncière

L'adoption du Code Domanial Foncier en 2000 et les efforts décentralisés de régulation dans ce secteur ont permis d'améliorer la situation foncière au regard de l'obtention de documents officiels pour les propriétés privées, bien que les règles coutumières de tenure soit généralement toujours utilisées. Ces efforts se traduisent par une grande proportion (76%) de ménages déplacés à Bamako rapportant être propriétaires, et une large majorité (79%) rapportent posséder des documents officiels attestant de leur statut de propriétaire. Il y a une différence sensible avec les ménages maliens réfugiés à Abala dont un quart (25%) rapportent ne jamais avoir eu de titres officiels pour leur propriété, et presque un tiers (28%) de ceux qui avaient des documents officiels rapportent ne plus en avoir la possession (perdus/volés/détruits). Il y a plus de ménages déplacés propriétaires à Tombouktou (86%) ce qui est aussi confirmé par l'enquête menée dans la ville et la région de Tombouktou. Le statut de propriétaire des ménages déplacés varie pas au regard du type d'habitat, avec seulement une faible proportion (18%) de ménages déplacés résidant usuellement dans des maisons en dur et rapportant être locataires et non propriétaires.

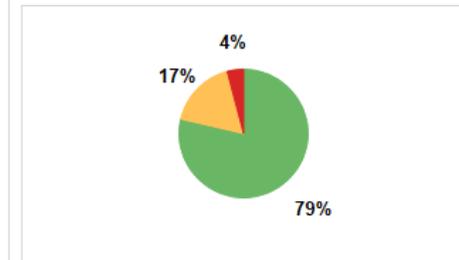


Etes-vous toujours propriétaire?



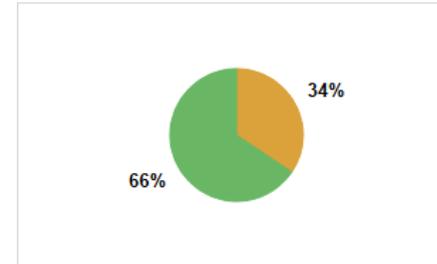
■ NON, j'ai vendu/cedé la propriété
■ Oui

Avez-vous des documents officiels qui attestent votre statut de propriétaire?



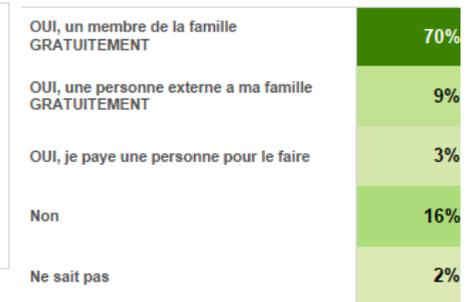
■ Oui
■ NON, jamais eu
■ NON, perdus/volés/..

Etes-vous le propriétaire unique de l'habitation?



■ Non
■ Oui

Est-ce-que votre propriété est surveillée?



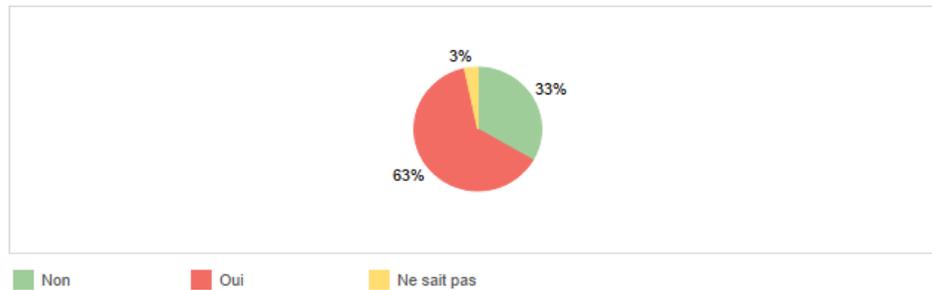
Bien que tous les ménages rapportent être toujours propriétaires, il faut toutefois noter que plus d'un tiers (34%) rapportent ne pas être propriétaires uniques. Les résultats désagrégés par région seront détaillés dans le rapport final de l'évaluation. La propriété collective est une pratique répandue de tenure foncière coutumière, en particulier dans les zones rurales du Mali. Il est essentiel que l'assistance dans le secteur de l'abri prenne en compte à la fois les droits statutaires établis sur la base du code foncier ainsi que les systèmes coutumiers qui ont fait preuve d'une grande résilience.

Par ailleurs, plus de deux tiers (70%) des ménages déplacés à Bamako et un tiers (30%) des ménages maliens réfugiés à Abala rapportent que leur propriété est surveillée gratuitement par un membre de leur famille. Deux tiers (61%) des ménages

maliens réfugiés à Abala rapportent que leur propriété n'est pas surveillée, alors que c'est le cas de peu (16%) de ménages déplacés. Bien que la surveillance permette aux ménages déplacés de connaître la situation de leur propriété, ce résultat soulève le problème de la séparation des familles avec tous les risques de protection associés.

Bien que la proportion de ménages déplacés locataires soit moins importante que pour les ménages propriétaires, il faut souligner qu'ils sont d'avantage vulnérables du fait qu'ils risquent de ne pas pouvoir retourner vivre dans leur résidence habituelle s'ils ne peuvent plus en payer le loyer. Une grande majorité (63%) de ménages rapportent avoir pris du retard dans le paiement de leur loyer.

Si vous êtes locataire, êtes-vous en retard avec le paiement de votre loyer?



La situation des ménages réfugiés locataires de leur résidence usuelle est aussi critique. L'enquête auprès des ménages réfugiés maliens à Abala indique qu'une très large proportion (78%) n'est plus locataire de sa résidence habituelle bien que nombre de ces ménages (68%) soient toujours en contact avec le propriétaire. Cette situation doit être la même pour l'ensemble des ménages maliens qui étaient locataires et sont à présent réfugiés au Niger, en Mauritanie ou au Burkina Faso.

Il est important de souligner que le maintien du contact avec le propriétaire est un indicateur clé car cela permettra aux ménages maliens réfugiés une plus grande facilité de retour dans leur lieu de résidence habituelle. L'assistance en abris doit soutenir le maintien de contact entre propriétaire et locataires afin de promouvoir le retour et des solutions durables au déplacement des ménages affectés par le conflit.

Cluster Abris Mali

Coordinateur :

Téléphone :

Email :

Site internet:

REACH

Adresse : 9 Chemin de Balaxert, 1219 Châtelaine, Genève, Suisse

Email : geneva@impact-initiatives.org

Site internet : www.reach-initiative.org

Twitter: @REACH_info

